

1978

BUREAU	
Présidents d'Honneur	Lucien LATOUCHE
	Félix ASENJO
Président	Robert GOUZON
Vice- Président	Daniel PELLETIER
Secrétaire	Georges ARQUE
Secrétaire Adjoint	Marcel CHENET
Trésorier	Alain CORS
Trésorier Adjoint	Marcel GARRIGOS

<u>Comité Directeur</u>		
<u>1978</u>	<u>1979</u>	<u>1980</u>
Georges ARQUE	Marcel CHENET	Antoine MAZAUDON
Alain GARRIGOS	Abel CHUPIN	Daniel PELLETIER
Robert GOUZON	Alain CORS	Guy CABANE
André MURATI	Pascal GENTY	Dominique MASSIAS
Michel TREMBLE	Marcel GARRIGOS	Michel CORSAN

Résultats sportifs : 32 Sorties

Résultats Coupes et Challenges : 15 Autres : 1 But d'Honneur à BABIN

Lieu Date	Résultat	Récompense	Formation			Adversaire

Compétitions de l'année organisées à Saintes

Date	Objet	Type	Nombre	
12.03	Inter Sociétaires	Doublettes		A la mêlée
01.05	Finale Départementale jeunes			
01.05		Quadrettes	16	
04.06	Propagande	Doublettes	64	
15.08	Propagande	Quadrettes	64	
26.08	Inter Sociétaires	Doublettes		A la mêlée à 14 h, 1 lot à tous
16.09 (report du 09.09)	Inter Sociétaires à 14 h Engagement 10 F	Doublettes		Clôture des engagements, le 15.09 à 19 h 1 ^{er} prix : 1 coupe à chacun 2 ^{ème} prix : 1 canard ou 1 poulet à chacun 1 lot à tous
30.09	But d'Honneur tour 1	Tête à Tête		Engagement 10 F
07.10	But d'Honneur tour 2	Tête à Tête		But d'Honneur définitif au vainqueur Au finaliste, 1 coupe à rejouer

Concours du : 01.05.1978 (16 Quadrettes)

Table	Buvette	Animation pour recettes	Arbitrage	Matériel
Marcel CHENET		Tombola : billets à 1.50 F Enveloppe à 2.50 F (5 pour 10 F)		

Prix :

Général		Complémentaire 1		Complémentaire 2	
Engagement					
20 F + 4 F	Parties en 13 points		Parties en 11 points		Parties en 11 points
Partie	Prix	Partie	Prix	Partie	Prix
1	?	1	?	1	?
2	?	2	?	2	?
3	?	3	?	3	?

4 Gagnant	?	4 Gagnant	?	4 Gagnant	?

Résultat du concours :

Concours du : 4 juin 1978 (64 Doublettes Propagande)

Table	Buvette	Animation pour recettes	Arbitrage	Matériel
Daniel PELLETIER				

Prix :

Général		Complémentaire 1		Complémentaire 2	
Engagement					
15 F + 4 F (caisse jeunes)		10 F		10 F	
Partie	Prix	Partie	Prix	Partie	Prix
1	?	1	10	1	10
2	?	2	15	2	15
3	40	3	25	3	25
4 Gagnant	70	4 Gagnant	35	4 Gagnant	35
4 Perdant		4 Perdant	25	4 Perdant	25
5 Gagnant	65	5 Gagnant	65	5 Gagnant	65
5 Perdant	35	5 Perdant	35	5 Perdant	35
6 Gagnant	95				
6 Perdant	55				

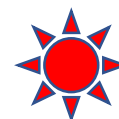
Résultat du concours :

Concours du : 15 aout 1978 (64 Quadrettes Propagande)

Table	Buvette	Animation pour recettes	Arbitrage	Matériel
Jean-Louis BOUCHET	Henriette GOUZON Françoise BOUCHET Guy CABANE	Robert MICHEL <u>Tombola :</u> 1 jambon + bouteilles <u>Enveloppes :</u> 2.50F		

Prix :

Général 64 équipes Challenge pour 1 an à rejouer + 1 coupe définitive		Complémentaire 1 32 équipes		Complémentaire 2 32 équipes (pour les perdants de la 1 ^{ère} du C1 et ceux de la 2 ^{ème} du Général)	
Engagement					
50 F + 4 F (caisse jeunes)		15 F		15 F	
Partie	Prix	Partie	Prix	Partie	Prix
1	50	1	15	1	15
2	80	2	25	2	25
3	100	3	40	3	40
4 Gagnant	130	4 Gagnant	65	4 Gagnant	65
4 Perdant	70	4 Perdant	35	4 Perdant	35
5 Gagnant	1990	5 Gagnant	130	5 Gagnant	130
5 Perdant	110	5 Perdant	70	5 Perdant	70
6 Gagnant	320				
6 Perdant	180				



Résultat du concours :

Congrès Départemental du 8 .01.1978 à Port des Barques

Représentants du club :

LICENCIES à SAINTES : 53

Assemblée Générale du club: 09.12.1978

A 18 h15 à l'Auberge de la Jeunesse

Sous la Présidence d'Honneur de M. PALLOIN, Délégué aux Sports de la Ville de Saintes

Et de Monsieur Steve JEANNIERE Président de l'USSCC

📊 Résultat de l'exercice :

Perte de 960.54 F

Cette perte s'explique en grande partie par les achats de 20 maillots pour les équipes.

Demandes des joueurs :

- Eclairage:

Le Président GOUZON demande que le problème de l'éclairage soit revu. Le représentant de la Ville demande qu'un courrier soit adressé à M. Barre des Services Techniques

- Installation des terrains sur le Parc des Expositions pour les 2 concours de 64 équipes: Faire la demande auprès de M. Francis LAFOND, Maire Adjoint en charge des Sports.
- Accès au local : des clés seront fabriquées pour donner accès au local à ceux qui le souhaitent.
- Inscriptions pour les concours du dimanche : inscrire au local la composition des équipes le mardi précédent.



Membres élus dans le nouveau 1/3 :

Sont remplacés :

- André MURATI par André RAYNARD
- Dominique MASSIAS par ROSIER
- Michel CORSAN par Jean-Claude HARDY

Prix des licences facturées par le CBD au club : 3^{ème} division : 30 F, 4^{ème} Division : 25 F

Divers :

POINTS MARQUANTS:

Monsieur Steve JEANNIERE Président de l'USSCC explique :

- le mode de répartition de la Subvention Municipale entre les sections de l'USSCC
- le principe de l'assurance MNS qui peut apporter 41 F par jour en cas d'accident

CARNET :

Décès de : Lucien LATOUCHE

PHOTOS/ VIDEOS/DOCUMENTS:

Ci-dessous des articles parus dans le Journal « Sud ouest » en 1978

15 aout 1978 (64 Quadrettes Propagande)

1978 A vos boules !

La section boules lyonnaise de l'U.S.S.C.C a tout lieu d'être satisfaite de sa dernière organisation : le grand concours de 64 quadrettes, doté du Challenge de la ville de Saintes, et patronné par la grande marque d'anisette Berger.

Il est vrai que les trophées ne manquaient pas : d'abord le Grand Challenge, puis six coupes, dont le Challenge Roger-Samson, la Coupe de la ville, la Coupe François-Vergnaud pour le concours général, la Coupe Coop et la Coupe de l'U.S.S.C.C pour le second concours et enfin deux autres objets d'art pour le troisième concours.

Il n'y eut d'ailleurs pas de surprises dans cette compétition, qui avait attiré la fine fleur des boulistes du Centre-Ouest, Sud-Ouest et quelques vacanciers de valeur. En effet, en quarts de finale du concours général, on retrouvait six équipes de Deuxième division et deux de Troisième division. En finale du deuxième concours, deux quadrettes de Deuxième division.

Ce succès a d'ailleurs incité les organisateurs à renouveler cette épreuve en 1979 à la même date du 15 août, en espérant accueillir encore plus de participants.

La compétition, parfaitement dirigée par M. J.-L. Bouchet à la table de contrôle, et sous l'œil vigilant de M. Bodard, arbitre national, secondé par M. René Sarrazin, arbitre fédéral, s'est déroulée de 7 h 30 à 21 h 45, avec la plus parfaite courtoisie et en toute régularité, sous les grands platanes dont l'ombre bienfaisante abrite le boulodrome municipal Pont-Amillon.

Il faut signaler qu'à midi, l'apéritif, très apprécié, était servi par la maison Berger.

LES RÉSULTATS

Concours général. Quart de finale : Accosta (Poitiers) bat Bonnin (Châteauneuf-sur-Charente) 13 à 12; Gillet (Barbezieux) bat Paquereau (Bourcefranc) 13 à 12; Catrou (Bourcefranc) bat Léonard (Châtelailillon) par 13 à 10; Auger (Niort) bat Vergnaud (Bordeaux) par 13 à 6.

Demi-finales. — Gillet bat Ac-

casto par 13 à 1; Auger bat Catrou par 13 à 10.

Finale : Gillet bat Auger par 15 à 4. (Il faut noter que, menant à la marque par 9 à 4, Daniel Gillet terminait la finale par un but de 6 points).

Gillet a donc remporté le grand concours ainsi que le Challenge Roger-Samson et la Coupe de la ville de Saintes. Auger a reçu la Coupe Vergnaud.

Deuxième concours. — Quart de finales : Ribouveau (A.S.V. Cognac) bat Lagarde (U.S.S.C.C) 11 à 5; Menanteau (Châtellerauld) bat Arque (U.S.S.C.C) 11 à 6; Tardiveaud (Châteaumeillant-sur-Cher) bat Garnier (Pau) par 11 à 9; Cotisson (Châtelaillon) bat François (Royan) 11 à 7.

Demi-finales : Tardiveaud bat Cotisson par 13 à 9; Menanteau bat Ribouveau par 13 à 4.

Finale : Menanteau bat Tardiveaud par 13 à 10 et enlève le concours doté de la Coupe Coop, alors que Tardiveaud reçoit la Coupe de l'U.S.S.C.C.

Troisième concours. — Quarts de finales : Raimbault (Cheminots rochelais) bat Prévost (Bordeaux); Devaud (E.D.F. Saintes) bat Thévenet (Tonnay-Charente); Mellier (Royan) bat Amare (Niort); Peltin (Barbezieux) bat Baulais (Châtelaillon).

Demi-finales : Devaud bat Peltin; Mellier bat Rambault.

Finale : Mellier (Royan) bat Devaud (E.D.F. Saintes) par 13 à 11; chacun remportant une coupe.

NOTRE PHOTO : Les équipes demi-finalistes en compagnie des organisateurs et des arbitres : de gauche à droite, debouts : M. Gouzon, président U.S.S.C.C.-boules; Bonjour, Sury, Claude et Jean Accasto (Poitiers, Deuxième division); Daniel Gillet, Quindry, Alain et André Gillet (Barbezieux, Troisième division) et M. Bodard, arbitre national.

Accroupis : Catrou, Mazet, Tétaud, Oriot (Bourcefranc, Deuxième division); Garreau, Auger, Boutin et Avril (Cheminots niortais, Deuxième division).

(Photo « S.O.F. » ;
Op. J.-L. Morisset).

• Château de Dercie au Gua » (1939) et autres
• Arènes de Saintes » (1950).

LA SÉDUCTION OPÈRE TOUJOURS

Qu'ils aient vu le jour ici ou qu'ils soient originaires d'autres contrées, les exposants ont subi dans une très large mesure, l'influence des charmes du pays santou qui, avant eux, en ont séduit bien d'autres, parmi les plus illustres.

Chez les peintres et les dessinateurs, c'est le cas de Gaston Arcadias; de Gérard Barde : « Saint-Savinien », « le Moulin de Port-à-Clou », « La maison hantée de Taillebourg »; de Maurice Barrat : « Marais en Saintonge »...; de l'instituteur d'Archegeay, Daniel Bauraud, né à Saint-Georges-des-Coteaux : « la Charente entre Crazannes et Port-d'Envaux »...; de Gérard Burg, auteur d'un beau portrait de Balande, mais aussi d'huiles comme « Eglise et lanterne des morts de Fenieux », « la Charente à Taillebourg », « Eglise de La Vallée »; de Martial Cottin, retraité à Loulay : « Ferme proche de l'église de Croix-Comtesse », « Eglise de Talmont »...; du Saintongeais Louis Dandonneau-

La cynophilie

La section canine de Saintes nous prie d'insérer :

Avec la prolifération de rassemblements canins, la section canine de Saintes (seule organisation officiellement reconnue par la Société centrale canine et le ministère de l'agriculture) tient à faire connaître, une nouvelle fois, les principales missions qui lui sont confiées et les objectifs qu'elle poursuit pour l'amélioration des races en France.

Par les manifestations qu'elle



SAINTEs



BOULES LYONNAISES



Une quadrette cadette aux championnats de France

C'est avec un grand optimisme que quatre jeunes saintais, fervents de la boule lyonnaise, vont d'ici à quelques jours affronter le 51^e championnat de France. Ce sera les 26, 27 et 28 août prochains à Tours. L'équipe est fin prête malgré un certain handicap, dû à une intervention chirurgicale que vient de subir le tireur en titre, Pascal Genty. Mais ils ont quand même confiance tout comme leurs supporters.

Réunion du comité

Ces jours derniers et à la suite d'une réunion, le comité saintais a décidé, pour clore la saison bouliste, d'organiser un concours intersociétaires. Le 11 septembre, ce sera au

tour des doublettes, les équipes seront formées par tirage au sort, et le 9 octobre sera disputé le but d'honneur qui désignera le champion de la société.

Concours de Gente

Dernièrement à Royan, la formation Lagarde-Babin a enlevé le deuxième concours et une coupe définitive devant 32 doublettes. Le 21 juillet, rappelons le, la quadrette Chupin, Genty, M. Garrigos et Tremblé a remporté le concours général de 32 quadrettes ainsi que le challenge de la Coupe à Gente en Charente.

De gauche à droite, en compagnie de M. Mouzon, D. Massias, P. Genty, D. Garrigos, M. Corsan.

(Photo « S.-O.F. » ;
op. B. Guindani).

Les Saintais Dominique MASSIAS Pascal Genty Didier GARRIGOS et Michel CORSAN

Avec à leur gauche, le Président Robert GOUZON et le jeune David MASSIAS



Port des Barques en Honneur :

André COMBAUD (?)

Jean MORA (?)

Patrick RIVIERE

André BRAUD



Saint Aigulin en Promotion :

....

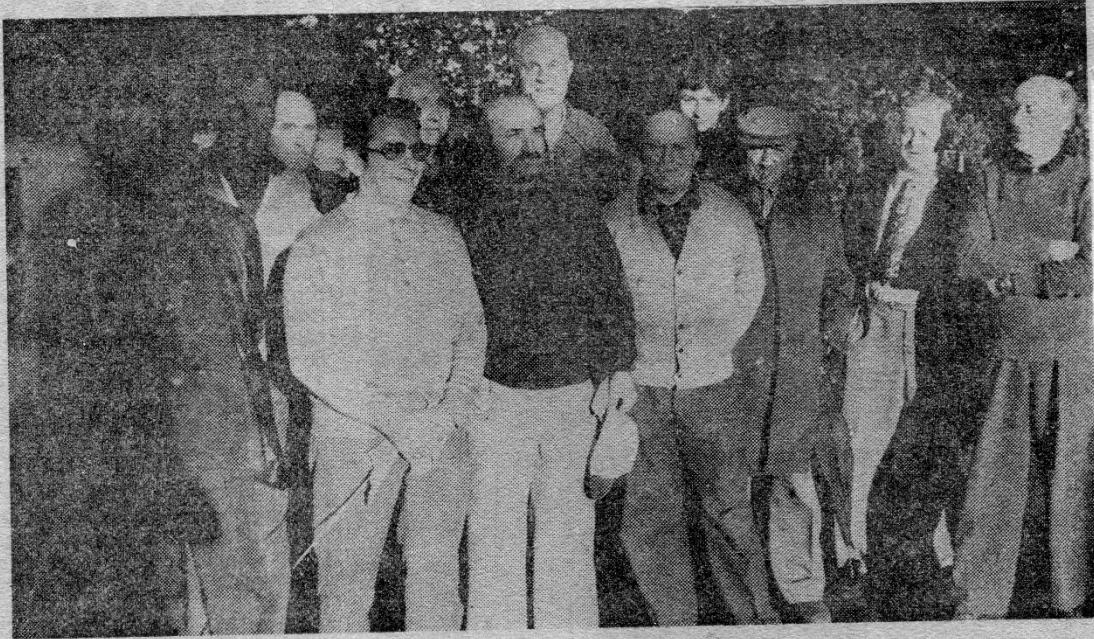
Albert BONNET

.... GOURDAIN

James MOUCHE

BOULES LYONNAISES

Le but d'honneur à Jean-Louis Bouchet



Pour clore la saison bouliste, la section boules lyonnaises de l'U.S.S.C.C. a organisé son traditionnel concours inter-sociétaires en tête à tête où le but d'honneur était mis en compétition.

Contrariée par la chasse et par la pluie, la participation se révéla moyenne, ce qui n'empêcha pas d'assister à de belles parties, pleines de suspense et, finalement, Bouchet enlevait le titre de champion de société en tête-à-tête.

Les résultats

Demi-finale Chenet bat Lagarde 13 à 10. Bouchet bat Raynard 13 à 8.

Finale Bouchet bat Chenet 13 à 7.

Bouchet remporte le concours, ainsi que le but d'honneur, lequel lui est définitivement attribué.

Sacré vice-champion, Chenet s'est vu confier une coupe qui sera remise en jeu chaque année.

Prochain concours en doublettes, le 11 novembre, à Angoulême.

NOTRE PHOTO. — Demi-finalistes, finalistes et vainqueurs, en compagnie du président Gouzon (à l'extrême droite) sous les ombrages du boulodrome municipal.

Saint-Sylvestre

Réunion du Comité des fêtes aujourd'hui vendredi, à 21 heures, salle de la mairie.

De gauche à droite :

Roger SAMSON, André RAYNARD, Emile COUTTIEZ, Jean-Louis BOUCHET, ... BABIN, Marcel CHENET, Pascal GENTY, ... GINGUENEAU, Jean GRELOT, Robert GOUZON.